

COMMUNE DE CHASSAL - MOLINGES
COMPTE RENDU
RÉUNION ORDINAIRE DU 9 JUIN 2023
SALLE DE LA MAIRIE DE MOLINGES

La réunion du Conseil municipal se déroule dans la salle du conseil de la Mairie de Molinges.

PRESENTS : DEMARCHI JF / MORA C. / DELACROIX JL / BOURGEAT G. / BARONI JJ / DUIVON M. / LAHU N / EYSSAUTIER CH / BESSE M / VIALARD E / MEYNIER CL

Absent : GUYENOT J. / CORNU D / LEBOSSÉ S

Excusées : ROUSSIER S / PORCHEREL M / BERLUCCHI A. / BEGUET V / CHAPOTOT PH

Pouvoirs : ROUSSIER S à MEYNIER CL / PORCHEREL M à DEMARCHI JF / BERLUCCHI A à BOURGEAT G / BEGUET V à LAHU N / CHAPOTOT PH à DELACROIX JL

Secrétaire de séance : C. MORA

La convocation pour la séance du 9 juin 2023 a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de Chassal et de Molinges en date du 5 juin 2023.

Ouverture de la séance à 19 H 40

Le Maire fait l'appel des membres du conseil.

Absents : GUYENOT J. / CORNU D / LEBOSSÉ S

Et annonce les pouvoirs

Pouvoirs : ROUSSIER S à MEYNIER CL / PORCHEREL M à DEMARCHI JF / BERLUCCHI A à BOURGEAT G / BEGUET V à LAHU N / CHAPOTOT PH à DELACROIX JL

Le Maire demande si des personnes souhaitent assurer le secrétariat de la séance, M. Claude MORA est candidat. Aucun autre membre n'étant candidat, le maire valide cette candidature.

1 - Renouvellement membres de la commission de contrôle des listes électorales

A la suite du renouvellement général des conseils municipaux de 2020, votre commune s'est vue doter par arrêté préfectoral d'une commission de contrôle des listes électorales (CCLE).

La durée du mandat des membres de votre CCLE était de 3 ans, aussi, il convient cette année de procéder à son renouvellement :

Titulaire Liste majoritaire

EYSSAUTIER Christophe

BESSE Michaela

DUIVON Michel

Suppléants Liste majoritaire

LAHU Nathalie

VIALARD Eric

ROUSSIER Sylvie

Titulaire 2ème liste

CHAPOTOT Philippe

LEBOSSE Sandrine

Suppléants 2ème liste

DELACROIX Jean-Luc

BEGUET Valérie

2 - Taxe habitation locaux vacants : Reporté au prochain Conseil Municipal

3 - Vente terrain carrefour Section B 650 « sur le crêt du château »

Suite aux travaux d'aménagement du carrefour des routes départementales N°63 et N°100, sur le territoire de la commune de Chassal-Molinges, le Conseil Municipal accepte la vente d'une parcelle de terrain appartenant à la commune au département du Jura

Parcelle : Section B N°650 de 459 m² lieu-dit « sur le Crêt du Château »

Cette cession est acceptée et consentie à l'euro symbolique.

4 - Subventions 2023

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, vote à l'unanimité des membres présents + 5 pouvoirs, les subventions suivantes :

Le secours catholique	100 €	De fil en aiguilles	200 €
Le secours populaire	100 €	La Vallée heureuse	200 €
Le comité de la résistance	50 €	La Bienne argentée	200 €
Jura Sud Foot	8 500 €	Sclérose en plaque – Massif jurassien	100 €
Amicale Secrétaires de Mairie	50 €	La prévention routière	50 €
Le souvenir français	50 €	Le prévention routière « dispositif éducation routière »	150 €
Valentin Haüy	150 €	Amicale des sapeurs-pompiers de la Bienne	500 €
La Banque alimentaire	50 €		

5 - Renouvellement ligne trésorerie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la ligne de trésorerie N°9622213234 pour le budget communal M57 est arrivée à échéance.

Il propose au conseil municipal de la renouveler

- Montant 200 000 €
- Durée 1 an
- Marge sur €str 0.80 %
- Frais de dossier Néant
- Commission d'engagement 0.20 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents + 5 pouvoirs

- Décide de renouveler la ligne de trésorerie

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la ligne de trésorerie N°9622213180 pour le budget eau et assainissement M49 est arrivée à échéance.

Il propose au conseil municipal de la renouveler

- Montant 100 000 €
- Durée 1 an
- Marge sur €str 0.80 %
- Frais de dossier Néant
- Commission d'engagement 0.20 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents + 5 pouvoirs

- Décide de renouveler la ligne de trésorerie

6 - Proposition pylônes téléphoniques chambouille « VALOCIME »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démarche de la société VALOCIME, entreprise spécialisée dans la valorisation de patrimoine qui a notamment pour objet social la valorisation de patrimoine foncier ou immobilier.

La société VALOCIME est intéressée pour prendre à bail l'emplacement de 100m² environ sur ladite parcelle, objet de la convention conclue avec l'occupant actuel à l'expiration de cette dernière selon l'offre financière transmise.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ACCEPTE le principe de changement de locataire de la parcelle actuellement occupée
- DECIDE à effet de la décision du Conseil Municipal de donner en location pour une durée de 12 ans à partir du 01/01/2042, tacitement reconductible à la société VALOCIME, l'emplacement de 100m² environ sur la parcelle SECTION A N°212.
- ACCEPTE le montant de l'indemnité de réservation de 3 800 € (200 € versés à la signature + 200€/an pendant 18 ans)
- ACCEPTE le montant d'une avance conditionnelle de 2 500 € par an par Opérateur télécom (MNO) Perdu (repris sur les 12 ans de loyer / Actuellement 2 Opérateurs)
- ACCEPTE le loyer fixe de 15 000 € (comprenant toutes charges éventuelles y compris la TVA si le Contractant y est assujetti) avec une indexation fixe annuelle + 0.50 %
- AUTORISE le Maire à signer la convention de location à intervenir avec VALOCIME et tous documents se rapportant à cette affaire

7 - Point sur les travaux et dossier en cours

Suite à une inondation chez M. Manzoni au lotissement du Pavillon, une déclaration de sinistre a été enregistrée et une expertise est en cours.

Le curage des réseaux d'une partie de la commune de Molinges a été réalisé par la Société Gauthier.

Les panneaux lumineux ont été mis en services pour les informations et les manifestations de la commune.

Les cartes d'identité et les passeports pourront bientôt se faire en mairie de la Commune.

Prochain conseil municipal – **LUNDI 10 JUILLET À 19 H 00**